CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80419** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2004

Raison sociale : OLIVIER REALISATIONS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 200 000

75 AVENUE DES COMPAGNONS
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTELNAU-LE-LEZ A4650

Siret : 477 486 161 00029

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9251551

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AU 727 754

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AU 727 754

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 67 16 35 50 **Fax :** 04 67 16 35 59

Portable : 06 74 86 33 10

Responsabilité légale :
LAMY OLIVIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : contact@olivier-realisations.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 420 000 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4711	Produits verriers (Technicité courante)	2	20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 10:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.